

ENVIE DE REJOINDRE UN GECS? DEVENIR PROPRIÉTAIRE C'EST POSSIBLE !

Les conditions d'admission

- Avoir un titre de séjour permanent
- Ne pas être propriétaire
- Pas de dettes significatives
- Participer à l'entretien d'admission
- Attention ! Participation obligatoire aux réunions d'informations et à l'épargne collective

Quand j'ai signé mon acte de vente, je pensais que c'était une victoire pour moi, mais c'était aussi une victoire pour H. le bénévole



Un projet initié par le Ciré
Avec la collaboration du Fonds du Logement,
le cabinet des notaires associés Actalys et avec le
soutien financier de la Région Bruxelles-Capitale



www.habitat-humanisme.be
office@habitat-humanisme.be
02/355.58.53
RUE DE LA PERLE 3 BTE 19, 1080 - BRUXELLES

Coordinateur du GECS : J. Favreau
j.favreau@habitat-humanisme.be
0472 63 08 00



VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE?

PARTICIPEZ AU **GECS** !

LE GROUPE D'ÉPARGNE
COLLECTIVE ET SOLIDAIRE QUI
ACCOMPAGNE DES FAMILLES DANS LEUR ACHAT



D'écouter les autres et savoir que je ne suis pas le seul à vouloir être propriétaire me motivait encore plus et me permettait de motiver les autres

LE GROUPE D'ÉPARGNE COLLECTIVE ET SOLIDAIRE, C'EST QUOI ?

Les GECS ont été créés pour **aider les personnes qui ont des revenus modestes** dans leur projet d'acquisition de logement. Parce qu'ensemble on est plus fort, le GECS propose une épargne collective et un accompagnement durant tout le processus d'achat.

Inspiré de la tontine africaine, **l'épargne collective est constituée par chaque ménage** qui verse tous les mois un montant fixe sur un compte commun. Ce fonds peut ensuite être utilisé par les membres du groupe pour avancer l'acompte lors de la signature d'un compromis de vente. Une fois le GECS terminé, l'argent épargné est rendu à chaque famille.

Ce projet, qui combine solidarité, éducation permanente et participation active, vise à trouver des solutions de logement durables pour les ménages à faibles revenus ou en situation de précarité, avec le **soutien de bénévoles engagés**.



LES TROIS PHASES DU GECS

1. Phase de sélection

- Participation à des **réunions d'informations collectives**
- Mise en place d'une **épargne** collective et solidaire
- **Identification des besoins** derrière le rêve de devenir propriétaire



2. Phase de recherches

- **Visite de logements** avec le soutien ponctuel de bénévoles compétents
- Participation aux **réunions d'informations collectives**
- Épargne suffisante individuelle et **participation à l'épargne collective**
- **Accompagnement** lors du parcours d'achat par le responsable du groupe et les bénévoles



3. Phase post achat

- **Soutien** administratif et conseils techniques
- **Orientation** vers des partenaires spécifiques

